COURDIMANCHE infos
n°49
avril mai juin 2016
www.ville-courdimanche.fr
facebook.com/courdimanche twitter.com/comcourdimanche pinterest.com/courdimanche

La réduction des déchets : un enjeu d'avenir

Les temps forts
à Courdimanche...

La grande lessive
jeudi 24 mars

CULTURE

La Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale dont le principe est de reprendre l'étendage du linge comme mode d'exposition, pendant une journée. Les lignes qui bougent étaient le thème de cette édition. Les professeurs des écoles ont proposé aux élèves des ateliers participatifs pour les ouvrir à l'art en faisant également intervenir différents artistes. Les animateurs ont également proposé aux enfants de travailler les lignes avec d'autres matières comme la laine, le posca et le feutre.

Soirée des collégiens

DIVERTISSEMENT

Depuis maintenant plusieurs années, la Ville propose aux collégiens de se retrouver ensemble à l'occasion d'une soirée qui leur est entièrement dédiée. La musique et la danse offrent un cadre propice à la discussion et à l'échange en dehors du collège. Pont de lumières et sono professionnelle ont contribué avec César, animateur et DJ de la soirée, à en faire un temps fort de l'année qui a réuni pas moins de 220 jeunes qui se sont amusés en toute sécurité.

Accueil des nouveaux habitants

VIE CITOYENNE

Samedi 19 mars, Elvira Jaouën et l'équipe municipale ont invité les nouveaux habitants à l'Hôtel de Ville, à un petit-déjeuner d'accueil convivial. Un temps fort et essentiel lorsque l'on emménage dans un nouvel environnement pour mieux l'appréhender et s'y sentir très vite chez soi. Après avoir assisté à une présentation de la Ville, les familles ont échangé avec les élus des sujets et interrogations qu'ils pouvaient avoir. Nous leur souhaitons encore une fois la bienvenue.

Cérémonie des médailles du travail

CÉRÉMONIE

Une trentaine de Courdimanchois s'est vue remettre par Elvira Jaouën la médaille du travail samedi 19 mars sous les regards de leurs proches au cours d'une cérémonie chaleureuse. Qu'il s'agisse de récompenser 20, 30, 35 et même 40 ans de travail pour certains, cette remise de médaille valorise l'investissement professionnel de chacun quelque soit son parcours. Le travail favorise le lien social et cette cérémonie l'a également démontré puisque les participants étaient nombreux à cette occasion. Bravo aux médaillé(e)s !

Soirée jeux en famille

SOLIDARITÉ

Suite au succès rencontré par la 1er édition de la soirée jeux de société, la Ville avait décidé de relancer le projet le 26 février dernier. Succès confirmé pour cette 2e édition puisque 103 petits et grands y ont participé ! Un groupe de mamans avait cuisiné en amont pour proposer aux joueurs un repas équilibré et contribuer ainsi au financement du week-end en famille. Des courdimanchois issus de toute la ville se sont ainsi rencontrés à l'occasion de cette soirée réussie.

Message Saint-Valentin

***FALLING IN LOVE**

Dans le cadre du projet Courdimanche ville numérique et à l'occasion de la Saint-Valentin, le 14 février dernier, nous vous avons proposé de publier, sur le panneau lumineux situé devant de la MELC, vos messages d'amour, d'amitié ou encore de fraternité ! Et pour cette première édition, vous êtes une quinzaine d'amoureux à vous être ouverts publiquement à vos êtres chers. Un grand merci aux participants pour leurs messages poétiques, bienveillants et parfois même codés !

*Tomber amoureux

n°49
avril - mai - juin 2016

Sommaire

4 Actualités
BUDGETS 2016
- MAÎTRISER LES CONTRAINTES ET OPTIMISER LES RESSOURCES

VISITE D'UNE MISSION MINISTÉRIELLE
- LES NOUVEAUX RYTHMES ÉDUCATIFS

6 L'événement
MIEUX TRIER POUR MOINS JETER
- COMMENT S'ORGANISE LA COLLECTE DU TRI
- INITIATIVES COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

9 Vivre en ville
BRÈVE EN VILLE : BÉNÉFICIER D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ EFFICACE ET ACCESSIBLE
- ZAC DU BOIS D'ATON
- LAURYNE PICARD
- GOURMAND EXPRESS

12 Vie publique
EN DIRECT CONSEIL MUNICIPAL
- ÉCLAIRAGE PUBLIC
- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

13 Vie associative
STOP PUB
- LE CARNET
- PHARMACIES DE GARDE

15 Expression(s) politique(s)

COURDIMANCHE **infos** est édité par la ville de Courdimanche, 4 fois par an
Il est distribué gratuitement en boîtes aux lettres et disponible dans les lieux publics.

Directrice de la publication : Elvira Jaouën

Rédaction : Camille Brandamir, **mise en page :** François Lefebvre
Photographies : photothèque municipale
Création graphique : Florence Larbey

Pour contacter la rédaction :
T. 01 34 46 72 00 - F. 01 34 46 72 07
courriel : communication@ville-courdimanche.fr

Imprimé sur papier 100 % recyclé par Imprimerie Chauveau
Dépôt légal à parution

Édito

ENTRE ENGAGEMENT ET RECONNAISSANCE

Madame, Monsieur,
mes chers concitoyens

Nous avons adopté notre budget 2016 le 24 mars dernier. Un budget qui s'inscrit dans un contexte difficile marqué par la baisse des dotations de l'État pour participer à l'effort du redressement des comptes publics. Pourtant, comme je m'y suis engagée avec mon équipe, nous avons veillé à ne pas augmenter les impôts et ce pour la neuvième année consécutive. Quant aux projets que nous conduisons depuis longtemps, ils bénéficient maintenant de retombées positives tant institutionnelles que médiatiques dont nous pouvons tous être fièrs.

Un budget 2016 ingénieux
La stratégie financière mise en place depuis 2008 porte ses fruits. Notre détermination et notre créativité ont permis d'actionner de nombreux leviers (mutualisation, modernisation, recherches actives de subventions...) pour réaliser des économies significatives. Dans la continuité de notre action, ce budget pour 2016 se veut inventif et innovant. Il nous permet d'entrevoir l'avenir sereinement et témoigne de notre volonté de concrétiser les engagements que nous avons pris.

Agir toujours en faveur du pouvoir d'achat
Une gestion saine et responsable passe aussi par l'attention particulière au pouvoir d'achat de nos concitoyens. C'est pourquoi nous renouvellerons l'opération cartable de rentrée afin de mutualiser les commandes de fournitures scolaires pour la rentré 2016. De même l'offre de complémentaire santé proposée par la ville va permettre de faciliter l'accès aux soins pour les courdimanchois qui n'en bénéficiaient pas jusqu'à présent. Dans les mois à venir, nous développerons d'autres thématiques qui touchent à la vie quotidienne de chacun (rénovation thermique des logements, centrale d'achats groupés...) et pour lesquelles le regroupement permet de réaliser de économies qui profitent au plus grand nombre.

Un savoir faire courdimanchois reconnu
Courdimanche s'est engagée depuis 2008 dans une démarche innovante et expérimentale dans de nombreux secteurs. L'éducation, la réussite éducative et la préparation de l'avenir tout d'abord ont toujours été identifiées comme des priorités de notre action. Le 14 mars dernier, une mission d'information de la sénatrice Françoise Cartron est venue observer la mise en œuvre des rythmes scolaires. L'occasion d'échanger avec une quinzaine d'élus du Val d'Oise sur les autres expériences et de rappeler qu'après trois années d'application de la réforme à Courdimanche, elle a permis aux enfants de mieux apprendre et de mieux s'épanouir. Notre commune est décidément « sous les feux de la rampe » puisqu'elle a fait l'objet d'un reportage dans le magazine de la santé présenté par Michel Cymes qui sera diffusé le 11 avril sur France 5. Cette fois, c'est notre politique volontariste en faveur de la biodiversité et de la préservation de notre environnement qui a été reconnue. L'occasion de faire un tour d'horizon de nos actions autour du zéro phyto pour l'entretien des espaces verts de la ville, les alternatives aux pesticides, le passage à la gestion différenciée ou encore l'implantation de nos ruchers communaux.
Autant de pratiques qui font écho dans d'autres collectivités, un véritable savoir faire courdimanchois désormais reconnu.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour poursuivre notre engagement à faire de Courdimanche une ville innovante, une ville durable, une ville qui cultive ses énergies.

Bien fraternellement !

Elvira Jaouën
Maire de Courdimanche,
Vice-Présidente de la
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,
Conseillère régionale d'Île-de-France

Budgets 2016

Maîtriser les contraintes et optimiser les ressources

FINANCE

Malgré un contexte budgétaire contraint pour les collectivités locales, la municipalité a souhaité proposer un budget en accord avec deux engagements financiers majeurs, la stabilité fiscale et la diminution de la dette de la commune tenus depuis 2018.

Le budget primitif 2016 de la Ville a été adopté par les élus lors du Conseil municipal du 24 mars dernier.
Ce budget, à hauteur de **8 964 753 €,** se compose d'une section de fonctionnement de **7 207 000 €** et d'une section d'investissement de **1 757 753 €**.

Une dette stable aujourd'hui

La diminution puis la stabilisation de la dette ont été permises grâce à la stratégie de renégociation de la dette de la Commune entreprise dès 2010, qui a rendu possible l'économie de près d'un million d'euros de frais financiers. Aujourd'hui, Courdimanche obtient des résultats très positifs puisque la dette par habitant ne s'élève plus qu'à 180 €, ce qui en fait une des communes les moins endettées comparativement à des villes de même taille.

La poursuite de l'optimisation des dépenses de fonctionnement

En parallèle, un travail collectif a été réalisé pour proposer, cette année encore, un budget au service des projets importants et nécessaires au développement de la Commune, sans avoir recours à la hausse des taux d'imposition locaux.
« La maîtrise des dépenses et leur optimisation sont un enjeu majeur pour permettre à notre Ville de conserver et d'améliorer son niveau de service à la population et ses équipements. Aussi, cette réflexion que nous avons menée avec l'aide des services municipaux sur plusieurs mois, a-t-elle permis de réduire les dépenses de fonctionnement d'1,18 %. » explique Yves Ripoche.

Yves Ripoche
Adjoint chargé des finances publiques et du pouvoir d'achat

Le Conseil municipal du 24 mars
Vote du Budget 2016.

*Combien ça coûte ?

*Les dépenses de fonctionnement

Culture
Animation sociale
Vie associative
282 868 €

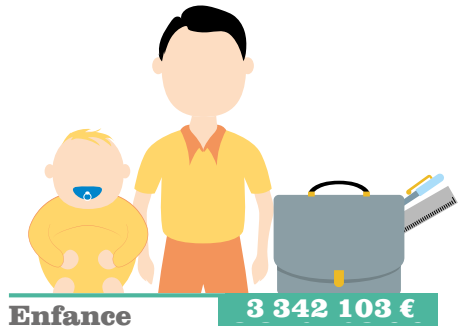

Enfance
Petite enfance
Éducation
3 342 103 €

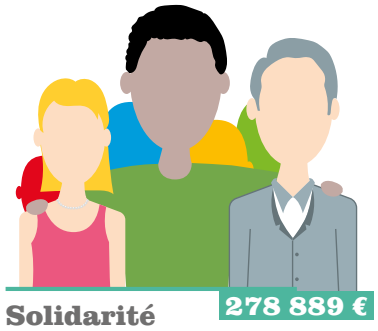

Solidarité
278 889 €

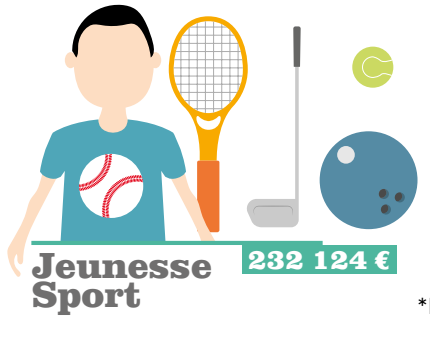

Jeunesse
Sport
232 124 €

*Les investissements

1, 75 Millions euros dédiés à l'investissement. En effet l'optimisation des ressources permet de garantir la continuité des engagements pris par l'équipe municipale. 2016 verra le démarrage et la poursuite des projets suivants :

- Ville numérique
- Poursuite des travaux de restauration de l'église
- Entretien du patrimoine
- Finalisation de l'aire de jeux des Bergeronnettes
- Création de l'aire de jeux du Champs d'Arthur
- Réfection du sol du gymnase Sainte-Apolline
- Étude du projet de la Maison de la Petite enfance
- Étude d'un 2nd terrain de football synthétique
- ...

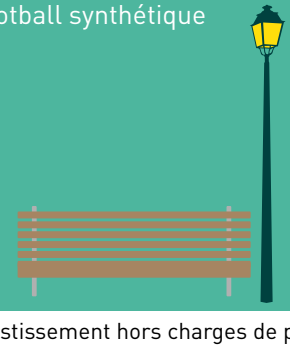

*Les dépenses d'investissement hors charges de personnel

Une mission ministérielle des rythmes éducatifs à Courdimanche

ÉDUCATION

La réforme des rythmes scolaires appliquée à Courdimanche est désormais bien connue des professionnels, des élus locaux et nationaux. Des pratiques qui ont fait l'objet d'une table ronde à Courdimanche le 14 mars dernier.

La sénatrice Françoise Cartron, missionnée par le Premier ministre sur le suivi des rythmes éducatifs a choisi Courdimanche pour échanger autour des bonnes pratiques de la réforme.

Une quinzaine d'élus du Val d'Oise était réunie autour d'un partage d'expérience. La délégation s'est ensuite rendue à l'école des Croizettes sur le temps de la pause méridienne pour découvrir les activités périscolaires proposées ce jour là. Au programme, découverte des ateliers cirque et des échecs, des activités qui permettent d'améliorer la concentration et la confiance en soi. Cette visite a aussi permis de réaffirmer l'amélioration des temps de restauration liée aux nouveaux rythmes. Plus de calme, plus de temps pour les enfants et donc une meilleure qualité du service.

« On sait que notre Ecole est inégalitaire. Faire ensemble pour qu'elle le soit moins ! »
Elvira Jaouën

Questions à Marie-France Tronel

ÉDUCATION

Il existe un savoir-faire à Courdimanche autour des rythmes scolaires ?
Grâce à une concertation soutenue et à un travail s'appuyant notamment sur la venue d'Hubert Montaigner en février 2013, la ville a présenté un projet éducatif de territoire ambitieux qui conjugue respect des rythmes chronobiologiques des enfants et rythmes des familles. Cette méthode porte ses fruits aujourd'hui et c'est une réussite.

Ce n'est pas forcément le cas des villes voisines ?
De nombreuses collectivités nous envient aujourd'hui ; ce constat a été clairement exprimé le 14 mars dernier. Notre réussite repose aussi sur la consultation avec les parents d'élèves, les enseignants, les associations. Par ailleurs, nous continuons à travailler de concert avec tous les acteurs de la communauté éducative et les familles de manière à améliorer chaque année le fonctionnement existant. C'est aussi une de nos forces à Courdimanche : le faire ensemble !

Comment envisagez vous l'avenir des Nap à l'heure où certaines communes ont préféré les supprimer ?
L'excuse de la baisse des dotations de l'État ne peut être le seul argument, il sagit surtout de prioriser. À Courdimanche, la réussite éducative et la préparation de l'avenir sont un engagement et une volonté municipale clairement affichée depuis 2008. Notre dispositif de formation des équipes d'animation pour qu'elles acquièrent toutes les compétences nécessaires à la mise en place des activités porte ses fruits. Aujourd'hui, le coût des rythmes est d'un peu plus de 100 € par enfant à l'année, une fois intégrées les subventions de la CAF et du fond d'amorçage versé par l'État. Un coût qui peut être absorbé par le budget municipal, même en période de contraintes fortes.

Marie-France Tronel
Conseillère municipale missionnée à la vie scolaire
Référente de l'école de la Louvière

Zoom sur

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LES RETARDATAIRES

Les enfants nés en 2013 feront leur entrée à l'école en septembre 2016. Les inscriptions scolaires ont débuté le 1er février dernier.

Seules sont concernées les familles réalisant la première inscription de l'enfant à l'école. Le renouvellement au sein du même groupe scolaire ne nécessite pas de passer en mairie

Pour faciliter cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous au service scolaire auprès de l'accueil de la MELC ou directement par téléphone. Lors de votre rendez-vous, vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination à jour de votre enfant et de votre livret de famille.

Pour confirmer l'inscription de votre enfant, vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec l'école et déposer le document remis par le service scolaire de la mairie.

Si votre enfant bénéficie d'une dérogation, vous devez en demander le renouvellement par écrit en remplissant le formulaire habituel disponible auprès du service scolaire.

Vous pouvez également profiter des inscriptions scolaires pour faire calculer votre quotient familial auprès du service des régies. Pour cela, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition sur le revenu, votre dernier bulletin de salaire et de votre relevé de prestations CAF.

Mieux trier pour moins jeter

ENVIRONNEMENT

Depuis 2008, la ville s'attache à rendre l'espace public plus propre et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants. Les systèmes de collecte que nous rappelons dans ce dossier spécial permettent une diminution des impacts environnementaux et s'inscrivent dans une démarche de développement durable et d'économie de ressources naturelles et d'énergies. Un travail quotidien qui passe aussi par une communication efficace.

Le tri à porter de main

Vous trouverez dans ce dossier un mémo des modes de collectes existants sur notre territoire et qui favorisent l'adoption des gestes utiles pour préserver notre espace commun. La valorisation optimale des déchets, permise notamment par le transfert de la compétence «collecte des ordures ménagères» à la Communauté d'agglomération, et l'application des normes environnementales nous permettront d'atteindre ensemble les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. Le développement durable est certes un enjeu de taille pour la planète mais, au quotidien, peut facilement être intégré à nos modes de vie souvent très denses. De petits changements dans nos habitudes se révèlent être souvent particulièrement bénéfiques pour notre environnement et les générations à venir.

« nous créons les opportunités pour inciter les habitants à réduire leur production de déchets. »

La réduction des déchets commence à l'école

La réduction des déchets c'est l'affaire de tous et c'est pourquoi il est essentiel de sensibiliser les futures générations en les rendant acteurs du développement durable dès leur plus jeune âge. Depuis 2015, toutes les écoles de la Ville sont dotées de poubelles à papier pour faciliter la pratique du tri. La pause méridienne encadrée par les équipes d'animateurs est également l'occasion d'adopter des comportements durables, notamment autour du gaspillage alimentaire. En effet, après chaque repas des pesées des déchets alimentaires ont été mises en place depuis septembre 2015 et les enfants sont invités à trier leurs déchets alimentaires et non alimentaires dans des bacs. À l'école des Croizettes par exemple, certains déchets alimentaires servent à nourrir les poules du poulailler. Créée en 2014 avec les enfants, la mascotte du tri a repris du service pour encourager chacun à trier et recycler ses déchets.

Mascotte du tri

Des BAVE à venir au Bois d'Aton.

Dans le cadre de la réalisation de l'éco-quartier de la ZAC du Bois d'Aton, la municipalité a fait le choix d'installer des bornes d'apport volontaire enterrées à l'usage des habitants. En plus de réduire l'empreinte carbone laissée par le passage des camions de collecte, **celles-ci,** situées à proximité des lieux de vie, **favorisent le tri des déchets et facilitent leur stockage au quotidien.**

Mémo du TRI

Collecte ordure ménagère

Jours de collecte : **les mardis et vendredis matin.**
Heure de dépôt : **la veille à partir de 18 h**
Bon à savoir :

- Seuls les sacs noirs en plastique et les conteneurs prévus à cet effet doivent être déposés pour ramassage.
- Les conteneurs doivent être rentrés immédiatement après le ramassage.

Collecte sélective + biflux

Jour de collecte : **les mercredis matin**
Heure de dépôt : **la veille à partir de 18 h**
Quels déchets et dans quels contenants ?

- Les emballages, les papiers, les bouteilles en plastique, les journaux et magazines stockés puis **déposés uniquement dans les sacs translucides jaunes** ou dans les **conteneurs à couvercle jaune**.
- Les déchets fermentescibles (déchets verts) stockés puis **déposés uniquement dans des sacs en papier** ou dans **des bio-seaux**.

Bon à savoir :

- Seuls les sacs noirs en plastique et les conteneurs prévus à cet effet doivent être déposés pour ramassage. Vous pouvez déposer **jusqu'à 4 sacs de déchets fermentescibles par semaine**.
- Les conteneurs doivent être **rentrés immédiatement après le ramassage**.
- La longueur des branches et branchages présentés en fagots liés **ne doit pas excéder un mètre environ**.

Problèmes de conteneurs ? Qui contacter…

Les conteneurs détériorés ou incendiés doivent être signalés à la mairie par courrier ou courriel en précisant les informations suivantes :

- Le nom de la résidence ou du groupe d'immeubles.
- L'adresse exacte à laquelle est rattaché le conteneur.
- Le type de conteneur (ordures ménagères ou couvercle jaune).
- Le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter.

Les points d'apports volontaires

Les Points d'apports volontaires (PAV) sont équipés d'un conteneur verres et d'un conteneur textiles.
Bon à savoir :

- Pour ne pas gêner les riverains, l'utilisation de ces PAV est permise de 7 h à 22 h.
- Le verre met 3 à 4 millénaires à se décomposer dans la nature.
- Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 1 demi-tonne de CO2. Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini.

Retrouvez la liste des PAV sur **www.ville-courdimanche.fr**

Les encombrants

Jour de collecte : **le 4e jeudi de chaque mois au matin**
Heure de dépôt : **la veille à partir de 18 h**

Bon à savoir :

- Certains déchets spéciaux ne sont pas ramassés, **il faut les porter en déchetterie.**
Retrouvez la liste des objets non-collectés sur **www.ville-courdimanche.fr**

Les déchetteries

Elles participent à l'amélioration de notre cadre de vie, en permettant de :

- Trier les déchets ménagers et récupérer dans de bonnes conditions les matériaux à valoriser (recyclage, compostage, incinération avec récupération énergétique...).
- Diminuer le volume des déchets collectés en porte à porte.
- Lutter contre les dépôts sauvages.
- Collecter et transporter les déchets toxiques en toute sécurité et assurer leur élimination par des traitements adaptés.

Cergy-Pontoise compte 5 déchetteries dont l'accès est exclusivement réservé aux Cergy-Pontains et reglementé par un badge.
Pour connaître les modalités d'obtention du badge d'accès, rendez-vous sur **www.ville-courdimanche.fr**

Dépôts sauvages

Attention, soyez vigilants et préservez l'environnement car en déposant, abandonnant, jetant ou déversant tout type de déchets sur la voie publique, vous contribuez fortement à le polluer et risquez une amende forfaitaire de 68 €. Cette amende peut aller jusqu'à 1 500 € si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter lequel pourrait être confisqué.

Non respect des conditions de collecte des déchets

En participant activement au bon fonctionnement des modes de collecte (jour, horaires, tri, retrait des conteneurs ou bac...), vous évitez ainsi de vous exposer au risque d'être verbalisé et de devoir vous acquitter d'une amende forfaitaire de 68 €. Cette amende peut aller jusqu'à 750 € s'il s'agit de déchets professionnels stockés dans la rue en dehors des heures de dépôt.

QUESTIONS À PASCAL HOUEIX

Conseiller municipal délégué aux transferts de compétences

Aujourd'hui qui est en charge de la collecte des ordures ménagères ?
Pascal Houeix : Jusqu'au 1er juillet 2016, c'est à la Ville que revient la charge de collecter les ordures ménagères. Dans un souci d'optimisation des ressources publiques et d'efficacité, nous avons voté par délibération le transfert de cette compétence à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Cette mutualisation répond à plusieurs objectifs primordiaux. D'abord elle permet l'optimisation des moyens techniques et d'amélioration de la qualité du service rendu aux habitants et donc la maîtrise des coûts. Ensuite techniquement, la mutualisation favorise notre performance du tri, ce qui réduit considérablement la quantité des déchets collectés.

Pourquoi est-il essentiel que chacun d'entre nous adopte les bons gestes ?
Pascal Houeix : C'est primordial car c'est la somme de nos actions individuelles et collectives qui contribuera réellement à la réduction des déchets. Nous devons impérativement contribuer à limiter les impacts environnementaux néfastes qu'ont nos déchets sur la planète. D'autant qu'une meilleure gestion des ordures est très souvent synonyme à la fois d'économies d'énergie et d'économies budgétaire liées au traitement des déchets. Pour cela, il nous faut sensibiliser les acteurs du développement durable dès leur plus jeune âge. Nous avons besoin de l'adhésion de chacun pour atteindre nos objectifs. À Courdimanche, l'action collective est une réalité, nous l'avons démontré avec les opérations « cartables de rentrée » et « bois de chauffe » et aujourd'hui nous allons lancer une ruche citoyenne avec les habitants sur la thématique de la réduction des déchets pour qu'ensemble notre action soit significative.

Et quels sont ou seront les objectifs de cette ruche citoyenne ?
Pascal Houeix : Très concrètement, nous souhaitons élaborer un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment auprès des enfants dans les différents groupes scolaires. C'est pourquoi, pour mieux préparer le lancement de cette ruche, nous avons mis en place la pesée des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires depuis septembre 2015 et travaillons avec la mascotte du tri sur la question du recyclage des objets dits « jetables » en leur donnant une seconde vie.

Objectif : réduction des déchets Initiatives intercommunale et communale

ENVIRONNEMENT

Un point sur le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) 2013-2016.
Ce plan pluriannuel vise à réduire, ici à l'échelle de l'agglomération, la production et les quantités de déchets collectés, en mettant en place des actions concrètes.

Un partenariat a été signé en 2012 avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie qui accompagne et soutient financièrement la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et les communes dans cette démarche. Celle-ci nous a fixé, pour la fin de l'année 2016, un objectif de diminution de 7 % des ordures ménagères et assimilées par habitant soit moins de 21 kg de déchets collectés par habitant.
La ville, déjà très engagée sur les questions de réduction des déchets, a mis en place ces dernières années, dans le cadre du PLPD, des mesures concrètes qui oeuvrent quotidiennement à la préservation de notre environnement :

- Passage au biflux.
- Sensibilisation dans les écoles avec la mise en place du tri pour valoriser le recyclage, l'usage de poules pour réduire les déchets alimentaires de la restauration scolaire.
- Mutualisation des équipements informatiques pour les agents municipaux afin de réduire les impressions papier.
- Dématérialisation de certaines procédures désormais disponibles sur le site de la Ville...

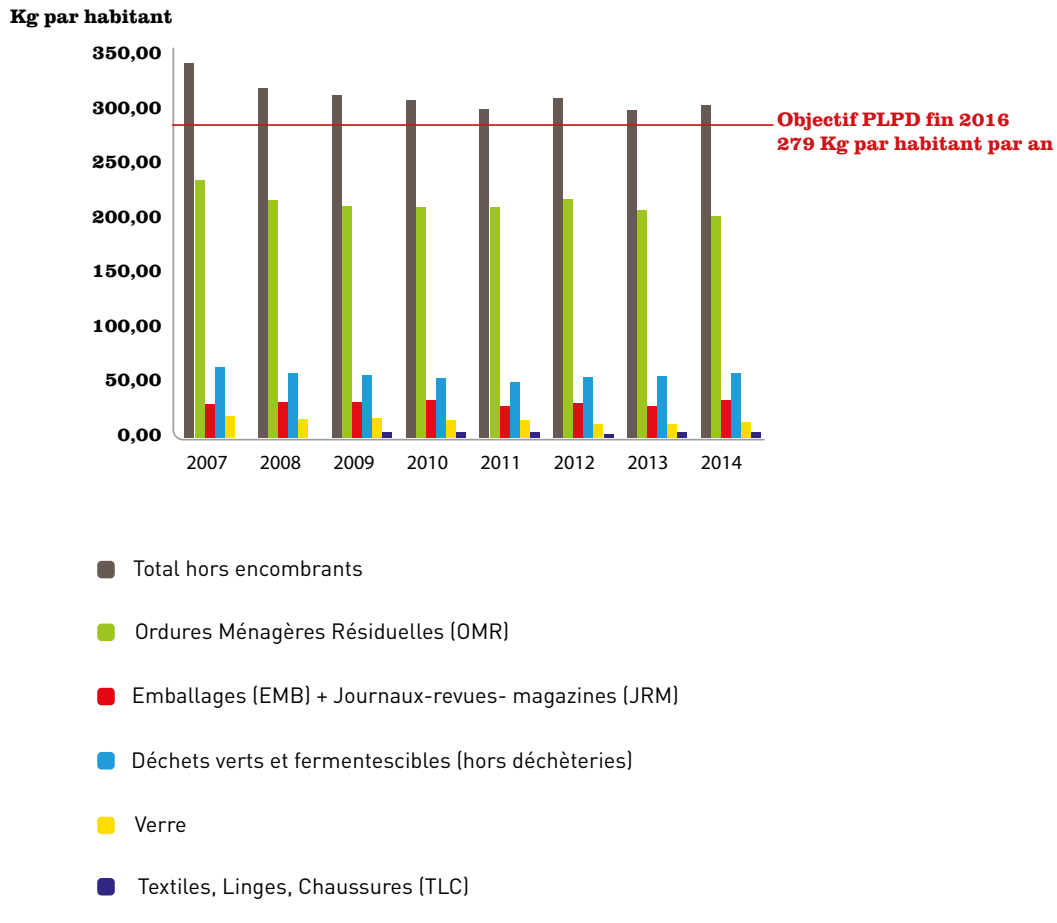

Les poules, consommatrices et réductrices de déchets

En 2013, la Ville a proposé à plusieurs familles de devenir des foyers tests dans l'expérimentation de nouvelles méthodes naturelles de réduction des déchets alimentaires du quotidien. Certaines ont alors été sélectionnées pour accueillir, entre autres, un poulailler composé de deux poules.

L'expérience d'une famille courdimanchoise

Christine Michaud a participé à ce dispositif dès juin 2013 en devenant propriétaire de deux poules pondeuses. Presque 3 ans après le début de cette aventure, retour sur son expérience. Les Michaud avaient déjà en tête l'idée d'accueillir dans leur jardin des poules pour profiter des oeufs quand la Ville a lancé ce projet. Heureuse coïncidence donc, d'autant qu'étant assistante maternelle, Christine Michaud fait également profiter les enfants dont elle a la charge de cet apprentissage ludique. Le poulailler est devenu au fil des mois l'attraction de la rue et c'est par conséquent une famille élargie qui aujourd'hui vit au rythme des poules car leurs voisins ne se privent pas de leur apporter leurs propres déchets alimentaires.

Du changement dans les comportements de vie

Toute la famille a scrupuleusement pesé les déchets donnés à leurs poules la première année et ont particulièrement apprécié de ne plus jeter les petites portions alimentaires souvent restantes en fin de repas. Un nouveau comportement en incitant d'autres, car Christine Michaud nous confie avoir ajouté une poule à son poulailler et prêté une attention particulière aux produits qu'elle achète désormais localement, ce qui réduit également l'empreinte écologique de l'aliment.
M. Michaud, lui, est en charge chaque semaine de l'entretien du poulailler en changeant la paille qu'il recycle également grâce au bac des déchets verts ! En somme, une aventure réussie et qui dure pour les Michaud, foyer d'accueil de deux tortues également !

Expressément gourmand

COMMERCE

Le développement du centre commercial de la Louvière se poursuit. Il a accueilli en février dernier le restaurant, Gourmand Express. Une nouvelle adresse qui redynamise le centre.

Elisabeth Jornet, dite Babeth et Karim Hadj-Larbi, les co-gérants vous proposent des sandwiches, grecs et salades faits maison le midi et le soir. Nos nouveaux propriétaires ont entièrement revisité les lieux et nous emmènent à New-York avec une décoration très industrielle soigneusement pensée. L'équipe souhaite permettre aux clients de déjeuner rapidement dans un cadre différent des traditionnels « grecs » ou fast-food et propose un service très personnalisé, ce qui rend ce temps de pause encore plus agréable et chaleureux.

Ce nouveau lieu vous accueille régulièrement pour des évènements, happy hours et amuse-bouche originaux, plats familiaux… Dernièrement vous avez pu savourer deux spécialités espagnoles : la paëlla et la fideuà. Des surprises se glissent régulièrement dans la carte comme le burger savoyard cet hiver.
Un DAB (distributeur automatique de billets) sera prochainement implanté dans le centre. Une installation qui soutient le développement des commerces de proximité (voir page 11).

Ouvert tous les jours (sauf le dimanche midi)
de 11 h à 14 h et de 18 h à 22 h.
Informations et réservations au 09 84 20 74 62

Bénéficier d'une complémentaire santé efficace et accessible

POUVOIR D'ACHAT

Toujours dans un souci de préservation du pouvoir d'achat des Courdimanchois, la ville a souhaité accompagner les personnes les plus éloignées de l'accès aux soins.

L'action collective permet souvent de réaliser des économies liées à des dépenses contraintes du quotidien. C'est pourquoi depuis 2014, la municipalité vous a proposé de bénéficier de deux opérations « cartable de rentrée » et « bois de chauffe ». **En 2015, ce sont 130 familles** qui ont répondu favorablement à l'offre d'achat de bois de chauffe groupé et 115 kits de fournitures scolaires qui ont été commandés à tarifs préférentiels par les familles courdimanchoises.

L'accès au soin est un volet particulièrement important du budget des familles, c'est pourquoi nous travaillons depuis quelques mois avec vous à l'élaboration d'une offre de complémentaire santé. Nous l'avons souhaité **attractive financièrement** certes mais néanmoins **efficace** en terme de couverture de soins pour permettre à chacun d'être assuré et de bénéficier d'un contrat de qualité.
Après avoir analysé les retours des questionnaires et interrogé plusieurs entreprises, nous avons construit avec la Mutuelle MOAT un véritable partenariat de qualité dans un climat de confiance pour proposer à chaque famille courdimanchoise des offres en adéquation avec leurs besoins et leurs budgets. Pour permettre aux habitants de s'informer dans un premier temps des prestations proposées par la Mutuelle MOAT et de construire une relation de confiance, avec elle, la Municipalité a souhaité axer les échanges autour de 3 objectifs : **réactivité**, **disponibilité** et **proximité**.

Et c'est dans cet état d'esprit qu'une première réunion d'information s'est tenue le 29 mars dernier, l'occasion pour les intéressés de poser des questions pratiques pour ainsi détailler les différentes propositions et les comparer avec leurs complémentaires santé actuelles.

« Une offre de complémentaire santé adaptée à chacun. »

Plus d'infos : www.ville-courdimanche.fr

Des permanences pour demander des études personnalisées vont être organisées du 2 au 13 mai à l'Hôtel de ville et à la MELC.
Vous pourrez prendre rendez-vous auprès de la conseillère mutualiste **Marie Palpied par téléphone au 03 44 06 03 90 ou 06 86 57 22 53 ou par courriel marie.palpied@moat.fr**

Brèves en ville !

La haute définition pour tous

La TNT va passer à la Haute Définition (HD) à partir du **5 avril 2016**. Les foyers recevant notamment la télévision par l'antenne râteau doivent vérifier s'ils disposent de l'équipement nécessaire (téléviseur ou adaptateur). Mais comment connaître la compatibilité de votre matériel à la HD ?

Pour les personnes disposant d'un équipement relié à une antenne râteau, il faut vérifier :

- sur votre équipement la présence du logo TNT HD (norme MPEG-4) ;
- ou la présence du logo Arte HD en vous positionnant sur la chaîne 7 puis la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas ces détails, cela signifie que votre téléviseur n'est pas compatible à la HD. Il vous faudra donc vous équiper d'un matériel compatible à la HD avant la date du **5 avril 2016.** À défaut, vous ne recevrez plus la télévision après cette date. Attention, il n'est pas nécessaire de racheter un nouveau téléviseur, un adaptateur TNT HD externe étant suffisant (vendu à partir de **25** €).

Dans le cadre du passage à la TNT HD, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) rappelle qu'il existe un certain nombre d'aides pour les téléspectateurs (aide à l'équipement, assistance de proximité, aide à la réception).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web recevoirlatnt.fr ou contacter le 0970 818 818, accessible du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h, au prix d'un appel local.

Thomas Boissy Un Courdimanchois à Paris

MUSIQUE

Révélé au grand public en 2011 alors qu'il cartonne dans l'émission La France a un incroyable talent, Thomas Boissy, courdimanchois de naissance, n'en était pas à son coup d'essai.

Doté d'une voix puissante, ce qui fait pourtant son succès c'est sa capacité à improviser sur scène devant un public souvent très nombreux. Peut-être appréhende-t-il la musique comme il vit sa vie, c'est à dire au fil des occasions, nombreuses elles aussi.
Pour l'anecdote, son histoire débute alors qu'il a une vingtaine d'année et accompagne une amie à un casting à Paris pour un spectacle pour lequel il sera lui-même finalement auditionné et retenu parmi des centaines de candidats.

Son père, fervent admirateur et soutien indéfectible de son fils, le décrit comme un enfant discret qui a découvert la musique sur un « synthé » à l'âge de 10 ans.

À bientôt 40 ans, après un premier album réussi, avoir rempli à de multiples reprises de grandes salles parisiennes, l'Olympia, le théâtre de la Nouvelle Eve et participé à des émissions de télévision avec les plus grands noms de la chanson française, **il présente aujourd'hui son nouveau spectacle.** Fait d'improvisations et de chansons sur la scène des Folies Bergères, ce spectacle tient lieu de présentation de son nouvel album de reprises de chansons françaises réarrangées. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure.

Lauryne Picard, échecs et NAP

APPRENDRE EN JOUANT

Lauryne Picard fait sa rentrée en classe de CE2 en 2013 à Courdimanche quand sa famille s'y installe. Elle se découvre un goût prononcé, à l'école pendant les nouvelles activités périscolaire proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, pour le jeu d'échecs, atelier animé par Philippe Pierlot.

Lauryne a 11 ans depuis janvier dernier, est en classe de CM2 à l'école de la Louvière et a donc une passion pour les échecs. Elle en a appris les règles avec son grand-père alors qu'elle était seulement en maternelle et jouait régulièrement avec lui pendant les vacances.
Son intérêt se transforme en véritable passion en novembe 2014 puisqu'elle décide avec l'accord de ses parents de poursuivre l'initiation proposée à l'école, en prenant des cours avec le même professeur, cette fois dans le club « Le Perchay-Marines Echecs ». Cette année, elle a décidé de jouer un maximum de compétitions, durant lesquelles elle se révèle être une adversaire redoutable. Joueuse d'attaque comme ses copines du club (c'est une marque de fabrique), elle a réussi à faire 3 points et demi sur 7 possible au dernier tournoi Adulte de Conflans ! Son professeur la décrit comme étant une enfant douée, sérieuse mais surtout qui aime jouer. Sa passion et son enthousiasme sont communicatifs puisque sa soeur Oriane et son frère Timéo ont attrapé le virus et sont maintenant également licenciés du club d'échec. La maman de cette joyeuse fratrie nous confie même que sa fille Oriane a développé un goût prononcé pour un autre atelier des nouvelles activités périscolaires, le théâtre. Et c'est exactement l'objectif du dispositif des nouveaux rythmes éducatifs, permettre aux enfants de s'épanouir plus largement à l'école en développement des centres d'intérêts souvent méconnus.

ZAC du Bois d'Aton, bientôt la première pierre

CADRE DE VIE

Fruit du travail de concertation débuté avec les habitants en 2008, l'aménagement des espaces publics de l'éco-quartier du Bois d'Aton a démarré en février dernier. La consultation publique et l'élaboration du projet ont été définies autour de deux enjeux majeurs pour la Ville, un développement urbain maîtrisé et un cadre de vie préservé.

Un quartier durable et agréable à vivre

Elvira Jaouën nous explique le projet : « À partir de cette base de travail, le choix architectural s'est dessiné autour d'objectifs très concrets que sont la réduction de l'empreinte écologique, avec notamment une réflexion sur les transports et leurs usages, le lien entre ruralité et urbanisme et enfin le renforcement du lien social. C'est pourquoi le quartier sera ouvert sur la Ville avec de larges coulées vertes, un bois pédagogique, un bassin naturel. En conservant des perspectives et de la transparence entre les lots, nous avons souhaité favoriser l'interaction entre les habitants et, en accordant une place privilégiée aux espaces publics, faciliter l'implication de chacun dans la vie citoyenne et associative. »

Le logement, un droit pour tous

Ce projet de construction de logements nécessaires, partagé et qualitatif, permettra à 250 familles, futurs habitants de l'éco-quartier, de poursuivre leur parcours résidentiel, d'accéder à la propriété avec des dispositifs spécifiques d'accompagnement comme le PSLA ou encore d'accéder à un logement issu du parc social.

Un habitat alternatif

L'habitat tel qu'on le conçoit actuellement interroge et peut donner naissance à des projets d'habitat alternatif. Il est important que ces concepts puissent évoluer en harmonie avec le développement des quartiers de la Ville. Ainsi, l'éco-quartier de la ZAC du Bois d'Aton verra également naître la création d'un habitat groupé et participatif, Atonix. Celui-ci sera composé de 10 logements privés qui partageront ensemble des espaces intérieurs et extérieurs communs.

La livraison des premiers logements est prévue pour le deuxième semestre 2017. **En attendant, la pose de la première pierre est prévue le vendredi 3 juin à 18 h (plus d'information en ligne).** Pour suivre l'avancée des travaux en temps réel, et rendez-vous sur le site de la ville, **www.ville-courdimanche.fr**

Elvira Jaouën
Maire de Courdimanche
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Brèves en ville !

Appel aux artistes amateurs, faites de la musique

Le 21 juin prochain aura lieu la traditionnelle fête de la musique. Nouvelle édition, nouvelle programmation,

À Courdimanche, les pratiques amateurs sont encouragées, valorisées et jouer en « live » fait entièrement parti de l'expérience musicale. Et se produire sur un territoire auquel on est particulièrement attaché et devant un public déjà conquis peut être l'occasion de se (re)lancer.

C'est pourquoi, lors de cette nouvelle édition, nous vous proposons de monter sur scène seul ou en groupe et de partager avec les habitants votre passion pour la musique. Vous serez accompagné par le service culture de la Ville et bénéficierez de conditions professionnelles sur scène (sono, lumière...).

Vous êtes chanteurs, musiciens, slameurs, poètes... déposez votre candidature à l'accueil de la MELC sous la forme d'un support multimédia (CD, clé usb, disque dur externe...) ou par mail à l'adresse suivante **e.chantrel@ville-courdimanche.fr** en n'omettant pas de laisser vos coordonnées.

Un distribeur automatique de billets à la Louvière

Suite à l'appel lancé par la Municipalité auprès des banques pour l'installation **d'un distributeur automatique de billets au Centre commercial de la Louvière**, la société générale a répondu favorablement.

Vous profiterez **dès cet été** de ce nouvel équipement qui facilitera grandement vos achats dans les commerces de proximité notamment. Cette installation redynamisera le centre commercial de la Louvière et complètera l'offre de service déjà présente.

En direct

Au Conseil municipal :

Le Conseil municipal s'est réuni le 24 mars dernier ; le compte-rendu est consultable sur **www.ville-courdimanche.fr**

Ont été votés à la majorité :
• Le budget 2016 qui est la continuité d'une gestion rigoureuse visant à respecter l'engagement fort pris auprès des Courdimanchois.
• la vente de l'ancienne crèche située au 13, rue du Maréchal leclerc

Ont été votés à l'unanimité :
• L'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) par la commune.
• Le montant des subventions aux associations de la Ville pour l'année 2016
• La dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016. Cette dotation viendrait abonder les crédits utiles à la finalisation des espaces publics voisins de la MELC et permettre ainsi le réaménagement de l'aire de jeux du champ d'Arthur.
• L'adoption du schéma de mutualisation du territoire sur l'agglomération de Cergy-Pontoise.
• Le maintien des taux à l'identique depuis 2018 à savoir : taxe d'habitation : 11,20 % / Taxe foncière sur la bâti : 18,05 % / Taxe foncière sur le non-bâti : 50 % et pour la dernière année la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : 8,12 %
• Un avis favorable du Plan Local de l'Habitat 2016-2021. Celui ci est obligatoire au titre de l'article L.302-1 du code de la construction et de l'habitation. Il a été co-construit avec les communes au regard des besoins de chacune de celles-ci. Il reflète leurs engagements dans une démarche volontaire et au regard de leurs besoins.
• La vente d'une partie de mur (5m75) située sur le lotissement de la rue Fleury à un riverain.
• La vente des parcelles 2 et 4 du Lotissement Fleury.
• Le redécoupage de la parcelle située au 13, rue du Maréchal leclerc.
• L'implantation d'un DAB (Distributeur Automatique de Billet) au Centre Commercial de la Louvière. La ville a fait l'acquisition d'un local permettant l'installation d'un service de proximité très attendu par les habitants et les commerçants.
• La signature d'une convention avec France Habitation pour la mise à disposition d'un espace en vue de la création d'un terrain de pétanque. Cette étape va permettre de finaliser l'aménagement de l'aire de jeux des Bergeronnettes, qui sera inaugurée dans les prochaines semaines.

Le prochain conseil aura lieu le **jeudi 26 mai 2016** à **l'Hôtel de Ville**.

Éclairage public, une rénovation durable

TRAVAUX

À Cergy-Pontoise, le réseau d'éclairage public souffrait d'un vieillissement généralisé entraînant surcoûts et pannes fréquentes.

Afin de remédier à cette situation, la Communauté d'agglomération a conclu en juin 2013 un contrat de partenariat avec la société Cylumine qui vise à doter Cergy-Pontoise d'un réseau d'éclairage public plus sûr, plus performant, plus respectueux de l'environnement, et qui mette en valeur le patrimoine de l'agglomération. Dans le cadre de ce partenariat, les travaux d'éclairage public se poursuivent à Courdimanche.

Déjà réalisés

En 2015, cinq chantiers de remplacement ont été menés : rue des Grands Bouleaux, boulevard Sainte-Apolline, allée des Verdiers, chemin des Libellules, cour des Gelinottes, rue des Faisandeaux, chemin de l'Oiseleur, chemin des Marcassins, rue du Trou Tonnerre, clos de la Saussaye, rue de la Tourteraye, allée des Lauriers, chemin des Châtaigniers, clos de l'Alizier, rue des Coudraies, promenade des Coudraies.

Les secteurs rénovés en 2016

Début janvier 2016, c'était au tour de l'allée des Greens de voir son éclairage rénové, le temps d'un chantier rapide.
En ce moment, la rénovation est concentrée rue du Rossignol, rue du Grand Tétras, rue de la Palombière, rue des Bernaches, rue des Perdrix, rue de l'Eider. Dans l'attente des réceptions définitives de chaque chantier, des reprises de menus travaux peuvent avoir lieu.

Les projets pour 2016

Au cours de l'année, de nouveaux chantiers de remplacement de l'éclairage public seront menés dans les secteur suivants : boulevard du Golf, boulevard des Chasseurs, rue de Puiseux, rue Joliot Curie, rue Passe Partout, rue du Capitaine Nemo et allée du Chevreuil.

Un chauffe-eau solaire chez vous

CERGY-PONTOISE l'agglomération

Dans le cadre de ses actions lancées en amont de la COP 21, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise vous aide à vous équiper d'un chauffe-eau solaire*.

En effet, l'énergie solaire est aujourd'hui une énergie alternative et économique qui participe directement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Aussi, l'agglomération souhaite-elle démocratiser le recours à cette source d'énergie en subventionnant 20 foyers cergypontains à hauteur de 500 € par foyer.
Pour candidater, vous devez évidement habiter le territoire de Cergy-Pontoise et être éligible au crédit d'impôt transition énergétique (**CITE**). Si vous remplissez ces conditions d'accès, vous pouvez télécharger en ligne sur le site de l'agglomération et renvoyer le dossier en ligne sur le site de l'agglomération (**http://www.cergypontoise.fr/jcms/p1_109719/fr/conference-cop21-cergy-pontoise-sengage-avec-vous-pour-le-climat**). Si votre dossier est retenu, cette aide financière vous sera versée au terme des travaux d'installation sur présentation de votre facture.

**Le chauffe-eau solaire fonctionne grâce à des panneaux solaires fixés sur le toit de sa maison ou le mur de son jardin. Il prend le relais du chauffage central au printemps et en été.*

Chapeau bas pour les judokas de l'AMC

SPORT

Ce ne sont pas moins de cinq judokas de l'association des Arts Martiaux de Courdimanche (AMC) qui ont reçu leur diplôme de ceinture noire le 22 janvier dernier à l'occasion de la cérémonie des voeux.

Ils ont 15, 16, 18 et 50 ans. Ce dernier, Pascal Reicher a commencé le Judo en septembre 2007 et est l'heureux papa d'un jeune homme formé dans ce même club et a obtenu sa ceinture noire en 2011 a seulement 15 ans. Une fois n'est pas coutume et c'est donc un père qui suit les dignes pas de son fils.

Aujourd'hui, le club d'arts martiaux, soutenu par la Ville, compte dans ses rangs une trentaine de ceintures noires dont deux détenues par des jeunes femmes âgées de 17 et 18 ans. Les résultats de cette association honorent également deux licenciés 3e dan et un haut gradé 6e dan depuis 2013.

L'AMC propose également des cours de Aïkido, de Kendo, de Self Defense, de Taï-chi-chuan et bien d'autres arts martiaux. Vous pouvez contacter l'association par mail **judo@amc.asso.fr** et retrouver davantage d'informations sur leur site **http://amc.asso.fr**

Pascal Reicher (50 ans), Thomas Floc'Hlay (18 ans), Yann Jousseaume (18 ans), Nicolas Herrmann (16 ans) et Amaury Kech (15 ans) lors de la remise de leurs ceintures noires

Les Scènes Ouvertes D'ArtMonie

CULTURE

Voilà quatre ans que l'association Art Monie transforme régulièrement le Foyer rural de la Ville en un véritable cabaret.

Des amateurs, des professionnels, un spectacle

Des chanteurs, slameurs, danseurs mais aussi des magiciens, des artistes de cirque et autres performeurs investissent les lieux et offrent aux spectateurs une prestation aussi divertissante qu'éclectique.
Rémi Guionnet, chanteur professionnel et artiste confirmé, est également le président de l'association et se charge de la programmation dans laquelle il mêle soigneusement prestations professionnelles et amatrices.
A chaque scène ouverte, c'est une dizaine d'artistes ou groupes d'univers bien différents qui vous proposent un show de qualité dans une ambiance chaleureuse et quasi intimiste.
Ces scènes ouvertes, animées par deux maîtres de cérémonie, vous permettent de vous produire dans des conditions professionnelles et de profiter d'un public bienveillant et énergique qui saura vous récompenser par ses applaudissements.

Un concept complet et original

Le petit (grand) + de ces évènements : Rémi Guionnet et son équipe sélectionnent attentivement, à chaque session, un restaurateur ambulant qui, avec son foodtruck, saura ravir au passage vos papilles entre les tours des artistes. L'association vous accueille également à l'Open Bar à Sirop pour partager un verre. La prochaine scène ouverte, dont l'entrée est libre, aura lieu en mai 2016. En attendant, vous pouvez contacter Art Monie pour vous inscrire au **06 73 66 21 76** et retrouver toutes les informations sur le site **artmonie.org**

Scène ouverte du 12 mars 2016
au Foyer Rural

Bloc-notes

Pharmacies de garde de jour

AVRIL

Dimanche 3,
Pharmacie des Trois Gares
2, place des 3 Gares, Cergy le Haut

Dimanche 10, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

Dimanche 17, **Pharmacie du village**
23, rue nationale, Cergy Village

Dimanche 24,
Pharmacie des Trois Gares
2, place des 3 Gares, Cergy le Haut

MAI

Dimanche 1, **Pharmacie Aufranc**
La ravinière-face aux pompiers

Dimanche 8, **Pharmacie Baldi**
49 bis, Rue du Parc,
Saint-Ouen L'aumône

Dimanche 15,
Pharmacie du Château
11, rue Mareche, Menucourt

Dimanche 22, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

Dimanche 29, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

JUIN

Dimanche 5, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise

Dimanche 13, **Pharmacie du Moutier**
1, rue du Moutier, Ennery

Dimanche 19,
Pharmacie du Vauvarois
rue du vauvarois, Osny

Dimanche 26, **Pharmacie Kennedy**
avenue Kennedy, Pontoise
+ Pharmacie des 3 fontaines
Centre Cial « 3 Fontaines », Cergy

Pour connaître les pharmacies de garde disponibles, contactez l'Hôtel de police de Cergy au :
01 34 43 17 17

Job d'été

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la ville propose aux jeunes Courdimanchois des jobs d'été de 15 jours dans les différents services municipaux entre le **4 juillet et le 27 Aout 2016**.

Pour connaître les conditions d'accès et postuler rendez-vous sur le site Internet de la ville rubrique « la mairie recrute ».

Faites une bonne action, stoppez la pub !

ECOCITOYENNETÉ

Les boîtes aux lettres, consommatrices excessives de papiers.

Chaque année, ce sont 850 000 tonnes de courriers non adressés qui arrivent dans nos boîtes aux lettres.
Elles se retrouvent souvent pleines de prospectus, de publicités, ou encore de journaux gratuits.
Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 31 kg par foyer. Les imprimés publicitaires représentent 80 % de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 13 % et les publications des collectivités locales, 7 %.

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible.

Une des 11 actions-clés du programme local de prévention des déchets de la Communauté d'agglomération de Cergy- Pontoise consiste à faire connaître l'autocollant « STOP PUB » et à inciter les habitants qui ne lisent pas les imprimés non sollicités à l'apposer sur leur boîte aux lettres.
Disponible à l'Hôtel de ville, ce Stop Pub vous permet d'exprimer très clairement votre souhait de ne plus être pollué par des documents ne vous intéressant pas. En revanche, pour ne rien manqué de l'actualité de votre ville, celui-ci précise également que vous continuerez à recevoir les informations de Courdimanche.

Le carnet

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Oumar NIMAGA,
le 5 janvier
Lana PÉLUCHON,
le 10 janvier
Djassim ABJAOU,
le 22 janvier
Assiya BENAKKA,
le 23 janvier
Joshua LO,
le 23 janvier
N'deye-Coumba NIANG,
le 27 janvier
Liyah DIEUJUSTE,
le 30 janvier
Jeaneth-Imani LIONGO,
le 02 février
Ismaël TOUNKARA,
le 13 février
Hiyabiel TEWELDE,
le 15 février
Aya LAMHAMEDI CHERRADI,
le 19 février
Thomas LACAZETTE,
le 21 février
Ismael SIOH,
le 25 février
Noham CHAATOUF,
le 26 février
David GENESTE,
le 04 mars
Lilian HOYPIERRES,
le 04 mars
Sacha WACH,
le 06 mars
Océane LERICHE,
le 11 mars
Côme CUSTOS,
le 13 mars
Demba KANE,
le 13 mars

MARIAGES

David CHARLES
et **Claudie IDJAKIREN**,
le 19 mars
Hakim OUAHIOUNE
et **Safia HIDAR**,
le 25 mars

DÉCÈS

Marius DUNOYER,
le 3 janvier
Pierre BOUIN,
le 3 mars
Jacques CHEDEAU,
le 12 mars
Yvette JOUANNEAU
épouse **HEDOUIN**,
le 29 mars

Expression(s) politique(s)

LE DÉBAT

Une participation citoyenne

Le budget 2016 de notre Ville intègre pleinement les effets du contexte budgétaire contraint et notamment de la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. La participation de celles-ci à l'effort de redressement des finances publiques correspond en 2016 à une baisse de 154 000 € euros des dotations pour la Ville de Courdimanche.

Notre objectif est clair puisqu'il s'agit de poursuivre le développement d'un service public efficace, en phase avec les besoins des courdimanchois et de maintenir un niveau d'investissement dynamique. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et la vente de notre foncier et patrimoine dormant rendent possible cette véritable dynamique de notre investissement. Nous poursuivrons ainsi la finalisation et la rénovation de nos équipements structurants comme l'harmonisation d'aires de jeux sur l'ensemble de la ville, au village et au parc du champ d'arthur, le lancement du projet de Maison de la Petite Enfance et des études pour un second terrain de football synthétique ou encore la réfection du sol du gymnase.
C'est un budget 2016 qui témoigne de notre volonté de concrétiser les engagements que nous avons pris. Et comme nous nous y étions engagés, les taux d'imposition ne sont pas revus à la hausse. Courdimanche, à ce titre, a l'un des taux communaux de taxe d'habitation les plus faibles parmi les villes de sa strate (Courdimanche : 11,20 % Menucourt : 12,25 % Magny en Vexin : 12,622 % Bessancourt : 12,6 %)
Nous engageons donc de nouveau un budget responsable mais néanmoins ambitieux. Une gestion saine, une gestion active et responsable des finances publiques au service de tous les Courdimanchois.

Les élus de la majorité municipale
« Une énergie durable »

Deux appartements communaux vendus SANS penser aux familles qui en ont besoin.
Rien de nouveau depuis 2014
Rien pour la jeunesse de Courdimanche
Une commune inactive....
Vos élus d'opposition à votre écoute
courdimancheetbienplusencore@gmail.com

Le groupe « Courdimanche et bien plus encore »

La tribune du groupe « Ensemble Relevons le Défi » ne nous a pas été communiquée à ce jour.

COURDIMANCHE
www.ville-courdimanche.fr

CARNAVAL

À plumes, à poils et à paillettes

SAMEDI 9 AVRIL 2016

Départs

10 H
PLACE CLAIRE GIRARD

10 H 45
À L'ANTENNE JEUNES
Boulevard des Chasseurs

Infos + www.ville-courdimanche.fr ou 01 30 27 30 90

facebook.com/courdimanche
twitter.com/comcourdimanche
pinterest.com/courdimanche